

527315-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Repair and maintenance services of electrical and mechanical building installations
– Accord cadre à bons de Commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC
sanitaires.

OJ S 145/2026 30/07/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí - Soláthairtí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: OPH Angers Loire habitat

R-phost: marche@angers-loire-habitat.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Tithíocht agus taitneamhachtaí pobail

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Accord cadre à bons de Commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC sanitaires.

Cur síos: Descriptions des Prestations : Accord cadre à bons de Commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC sanitaires sur le parc Angers Loire ainsi que ses immeubles en copropriétés et gérés par Althi Syndic. L'accord cadre n'est pas alloti. Accord cadre à bons de commande mono attributaire.

Aitheantóir an nós imeachta: e9c5a7bf-5be6-45ce-820e-7f2070a4f9fb

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrochtú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 50710000 Repair and maintenance services of electrical and mechanical building installations

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles R.2124-2 1°, R. 2161-2 à R.2161-5 et L2124-2 du code de la commande publique. Il s'agit d'un cadre à bons de commande, régit par les articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique, sans minimum et avec un maximum de 408 000.00 € HT sur la durée du marché. Renseignements d'ordre administratif et/ou technique, modalités de retrait du dossier de la consultation, adresse où les offres doivent être transmises : sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com En cas de groupement forme juridique que devra revêtir le groupement : Aucune forme de groupement n'est imposée au candidat du marché au stade de la présentation de la candidature et de l'offre. Le mandataire du groupement sera l'opérateur désigné par l'ensemble des membres du groupement, habilité à

les représenter auprès de l'acheteur public. Les pièces de la candidature et conditions de participation telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R2143-4 du code de la commande publique. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature : - Les formulaires DC1 et DC2 ou le DUME (Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr). Document à fournir au stade de l'attribution : - Une attestation de régularité fiscale datant de l'année en cours prévu à l'article D. 243-15 du code de sécurité sociale, - Une attestation de vigilance URSSAF datant de moins de 6 mois prévu à l'article D 8222 5 1° du code du travail, - La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire, Les candidats étrangers doivent présenter les attestations et certificats équivalents délivrés par les administrations et organismes compétents pour prouver qu'ils satisfont aux obligations fiscales et sociales, - Une attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours, - Une attestation d'assurance décennale de l'année en cours, - La liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail. Les candidats étrangers doivent présenter les attestations et certificats équivalents délivrés par les administrations et organismes compétents pour prouver qu'ils satisfont aux obligations fiscales et sociales. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le maître d'ouvrage. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Pièces* de l'offre : Libellés Signature L'acte d'engagement (AE) et ses annexes Oui Le Bordereau de prix unitaire estimatif (BPU) et Document Quantitatif Estimatif (DQE) Oui Le CCAP (Cahier des Clauses Administratives et Techniques) Oui Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) Oui Mémoire technique Oui Attestation par laquelle l'entreprise s'engage sans réserve sur l'ensemble des autres pièces du marché (seules les entreprises attributaires seront invitées à signer l'ensemble des pièces). Oui * Ces pièces doivent être signées, de préférence électroniquement, sous format Pdf. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants. Le candidat devra déclarer ses sous#traitants au moyen du formulaire DC4. 5.2 - Présentation des variantes Les candidats présenteront un dossier général " variantes " comportant un sous-dossier particulier pour chaque variante demandée ou qu'ils proposent. Outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base, ils indiqueront les adaptations à apporter tout en respectant les exigences minimales indiquées au cahier des charges. 6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document. 6.1 - Transmission électronique La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du l'acheteur, à l'adresse URL suivante : <http://www.achatpublic.com/>. Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Dans le cadre de cette consultation, la signature électronique des documents n'est pas exigée au stade de la remise de l'offre mais au stade de l'attribution du marché. Il vous est cependant conseillé de le prévoir en amont. Aucun format électronique n'est rendu obligatoire pour la transmission des documents. Pour

signer électroniquement, le candidat peut utiliser l'un des trois formats de signature électronique autorisés par la réglementation : XAdES (.xml), CAdES (.cms) ou PAdES (.pdf). Angers Loire habitat préconise toutefois l'utilisation d'une signature électronique au format pAdES (.pdf). En effet, ce dernier format est fortement conseillé pour la transmission des documents car il préserve les polices de caractères, les images, les objets graphiques et la mise en forme de tout document source, quelles que soient l'application et la plate-forme utilisées pour le lire. Ainsi, les fichiers seront transmis dans un format largement disponible. De plus, afin de faciliter le bon déroulement de la procédure, veuillez nous retourner les documents concernés (le règlement de la consultation, le CCP, et l'acte d'engagement) renommés selon la nomenclature proposée. Autrement dit, avant de procéder à la signature électronique des documents du dossier de consultation, il est préconisé de conserver l'intitulé des documents sources en y rajoutant uniquement la dénomination sociale de votre entreprise (au total : 25 caractères maximum). Exemple • L'acte d'engagement est nommé comme suit : 15_AE_VMC.doc • Veuillez indiquer le nom de votre entreprise : 15_AE1_VMC_NomEntreprise.doc Ceci est valable aussi pour : le règlement de la consultation, le CCP, le DQE etc. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les plis devront parvenir sur la plateforme dématérialisée achatpublic.com avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document. → Nous attirons votre attention sur le point suivant : L'adresse mail que vous enregistrerez, sur la plateforme achatpublic, lors du dépôt de votre offre, servira pour tous les échanges futurs liés à ce dossier. C'est la raison pour laquelle nous vous incitons vivement à utiliser une adresse mail dont les messages sont lus régulièrement (la solution peut être d'utiliser une adresse mail générique.) 6.2 -

Transmission sur support papier La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. 7 - Examen des candidatures et des offres 7.1 - Sélection des candidatures Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, l'acheteur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours. Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. 7.2 - Attribution des marchés Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. L'attention des candidats est attirée sur le fait que les offres inacceptables ou inappropriées ne peuvent être régularisées. A la discrétion de l'acheteur, les offres irrégulières peuvent cependant être régularisées à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Toutefois, Seuls les manquements au formalisme, imposé par le règlement de la consultation, pourront faire l'objet d'une régularisation. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Critères Pondération 1- Valeur technique 45% 2-Prix des prestations 55% La Valeur technique sera notée sur 45 points avec comme sous-critère : • Sous critère 1 – Moyens mis en œuvre (pondération : 15 points) : o Organisation générale du contrat, o Moyens humains et techniques (effectifs dédiés, qualifications, certifications, certification qualigaz CC bailleur, véhicules, outillage) (Copie documents à fournir), o Système mis en place des suivis et des prestations (suivi parc équipements, suivi et historiques des interventions, suivi des appels et astreinte etc.) o Moyen mis en œuvre concernant la communication avec Angers Loire habitat et ses locataires o Gestion des stocks et approvisionnements (plateforme dédiée, nombre de références, délai de livraison...) • Sous critère 2 – Pénétration dans les logements (pondération 10 points) : o Actions proposée

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Accord cadre à bons de commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC Sanitaires

Cur síos: Accord cadre à bons de commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC Sanitaires

Aitheantóir inmheánach: Accord cadre à bons de commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC Sanitaires

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 50710000 Repair and maintenance services of electrical and mechanical building installations

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 01/01/2027

Dáta deiridh an tréimhse: 31/12/2030

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 408 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://www.achatpublic.com>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Ceadmhach

Seoladh an chur isteach: <http://www.achatpublic.com/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 07/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 120 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Ní ceadmhach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, maille le hathoscailt na hiomaíochta

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Nantes

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes. Introduction des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique). Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes. Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: OPH Angers Loire habitat

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Greffe du tribunal administratif de Nantes

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: OPH Angers Loire habitat

Uimhir chlárúcháin: 38910686500014

Seoladh poist: 4 rue de la Rame CS 70109

Baile: Angers cedex 02

Cód poist: 49101

Foroinn tíre (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Monsieur le Directeur général

R-phost: marche@angers-loire-habitat.fr

Teil.: +33 0241235757

Seoladh idirlín: <http://www.angers-loire-habitat.fr>

Próifíl an cheannaitheora: <http://www.achatpublic.com>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Soláthraí seirbhísí an tsoláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Nantes

Uimhir chlárúcháin: 92084215000012

Seoladh poist: 6 allée de l'île Gloriette

Baile: NANTES

Cód poist: 44000

Foroinn tíre (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Teil.: 0255101002

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Uimhir chlárúcháin: 13002928300012

Baile: Nantes

Cód poist: 44041

Foroinn tíre (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Tír: An Fhrainc

R-phost: dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

Teil.: 06 60 48 98 89

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht idirghabhála

8.1. ORG-0004

Ainm oifigiúil: Greffe du tribunal administratif de Nantes

Uimhir chlárúcháin: 92084215000012

Seoladh poist: 6, allée de l'île Gloriette

Baile: Nantes

Cód poist: 44000

Foroinn tíre (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Teil.: 0255101002

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union

Uimhir chlárúcháin: PUBL

Baile: Luxembourg

Cód poist: 2417

Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)

Tír: Lucsamburg

R-phost: ted@publications.europa.eu

Teil.: +352 29291

Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 39acb345-6a39-4aef-b580-e36ee5c38a08 - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 29/07/2026 09:58:12 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 527315-2026

Uimhir eagráin IO S: 145/2026

Dáta foilsithe: 30/07/2026